

COMMUNE DE HAUSSONVILLE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 31 AOUT 2022

Convocations faites le
25/08/2022
Délibérations affichées le
01/09/2022

N° Délib : 28/2022

OBJET : CDD POUR ECOLE ET PERISCOLAIRE

L'an deux mil vingt-deux, le 31 aout, le Conseil Municipal de la Commune de HAUSSONVILLE étant assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur BOUCAUD Christian, Maire.

Etaient présents : *CANILLAS Benjamin - CLERC Myriam - GREGOIRE Hubert - JUNGER Mathieu - KREITER Pascal - NICOT Kévin - SERGENT Nicolas - SIMANSKI Yolande*

Etaient absents excusés : *GOGUET Audrey - ROUYER Gilbert -*

Pouvoir : *GOGUET Audrey donne pouvoir à JUNGER Mathieu*

Il a été procédé conformément à l'article 53 de la loi du 5 avril 1884, à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil, *Monsieur Nicolas SERGENT*, ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Monsieur le Maire indique que les demandes de services civiques sont toujours en cours de vérification.

Aussi dans l'attente de leurs officialisations et vu la charge de travail supplémentaire due à l'accueil des enfants de maternelle, il propose deux CDD de 20h00 hebdomadaires à compter du 01/09/2022 d'un mois renouvelable pour l'école et le périscolaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité autorise Monsieur le Maire, à recruter pour ces CDD et à signer tous les documents s'y afférents.

Le Maire :
Christian BOUCAUD